

Annexe relative aux montants des indemnités des élus.



Tableau annexe récapitulatif des indemnités de fonction après majoration du montant de base		
Fonction	Taux d'indemnité	Montant brut mensuel
Maire	145%	7 450,32 €
1er adjoint	66%	3 391,18 €
Adjoints au Maire	52,10%	2 676,98 €
Conseillers délégués	19,20%	986,53 €
Conseillers	5,27%	270,78 €